

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 7 janvier 2021



Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

En cette première séance, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année qui s'ouvre. Une année qui débute toujours chahutée par la pandémie, les problématiques environnementales et l'aggravation des inégalités comme de la précarité. Et si chaque âge de la vie est concerné, ce qui nous réunit en cette instance sont bien les enjeux pour l'enfance et la jeunesse, pour l'avenir. Nous formulons le souhait que le sort de la jeunesse devienne le premier ressort de toute décision gouvernementale. Car c'est bien elle qui portera les stigmates des décisions prises aujourd'hui. Beaucoup de sondages, d'études et de rapports ou travaux pointent que les jeunes subissent de plein fouet la crise et les arbitrages pris, qu'ils ressentent un profond sentiment d'injustice, d'isolement comme d'incompréhension. La santé, les conditions de vie, de travail, d'apprentissage, de mobilité, d'exercice citoyen et le quotidien sont profondément et inégalement impactés. C'est toute une génération qui constate l'égaré de ses aînés et la légèreté somme toute de leur jeunesse passée. Une génération qui ne peut pas se contenter de solutions rustines et qui a besoin de se construire, de se projeter.

Nous étudions aujourd'hui les modalités d'aménagement des baccalauréats 2021 et 2022. Une ordonnance du 24 décembre pour cadeau de fin d'année à plonger de très nombreuses familles en plein désarroi. Elle offre toute latitude pour changer, à 15 jours de l'échéance, les modalités d'obtention du diplôme : nature, nombre, contenu, coefficient ou conditions d'organisation, avec possibilité de dématérialisation. Est-ce structurant pour des lycéens ? Pour des jeunes qui plus est dans des années lycée plutôt galère côté réforme, comme maintenant côté virus, avec une vie sociale comme sportive ou culturelle réduite, l'orientation virtuelle et le travail solitaire devant l'écran. Des lycéens qui ne fréquentent pas les établissements de la même façon, appréhendent un rapport distendu avec le monde du travail, n'ont pas tous ou toutes un projet d'avenir construit, une autonomie et une confiance en eux affirmée ou un accompagnement rassurant pour évoluer. Des lycéens qui voient nombreux de leurs pairs en galère dans les universités et l'enseignement à distance, dans la recherche de petit boulot, de stage, d'apprentissage ou encore leur période de césure. Le baccalauréat, le graal à atteindre de la fin d'un parcours scolaire pour une entrée dans une formation ou la vie active devient un objet certificatif difficilement identifiable, alors même qu'il représente une somme d'efforts, de satisfactions mais aussi de difficultés. Un cadre jusqu'il y a peu séquencé, cadencé et qui peut à 15 jours dorénavant complètement se retourner. Pour la FCPE, il n'est pas possible de plonger les candidats 2021 et l'ensemble des équipes éducatives qui les préparent dans une telle incertitude. C'est bien d'anticipation dont il s'agit et avant tout pour eux. Nous demandons que les modalités d'organisation des épreuves soient rapidement définies. Connaître les différents scénarii de passation des épreuves et du grand oral avant la fin du second trimestre, la possibilité d'adaptation de programmes, des sujets, comme ce que seront les lignes d'arbitrage des commissions d'harmonisation au regard, des livrets scolaires, des résultats et des statistiques qui seront disponibles.

Nous ne nions pas l'étendue de la crise sanitaire qui entre bientôt dans sa deuxième année, mais cela n'empêche nullement de mettre en place un cadre défini pour la scolarité des jeunes, pour leur bien-être et leur développement.